

Dossier de candidature BTM

Le dossier de candidature BTM doit être impérativement retourné avant vendredi 17 mai 2024.
Des sélections pour l'entrée en formation auront lieu samedi 22 juin 2024.

ÉTAT CIVIL

NOM :

Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

CP : Ville :

Nationalité :

Numéro de Sécurité Sociale :

Mail :

N° de téléphone :

SITUATION ACTUELLE

En emploi

Emploi exercé : depuis :

Employeur :

Demandeur/demandeuse d'emploi

Identité du conseiller : Agence :

Mail :

Scolarisé.e

Diplôme préparé :

Coordonnées de l'établissement :

Numéro INE (10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres) ou INA :

(Ce code figure sur le certificat de scolarité ou le relevé de notes du diplôme). Sinon renseignez-vous auprès de votre établissement scolaire.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE CENTRE ?

- Internet Bouche à oreille Déjà apprenant.e à Agri'pôle
 Autre (à préciser) :

EN CAS DE SUIVI EDUCATIF

NOM de l'organisme:

Adresse :

CP : Ville :

Mail : N° de téléphone :

Avez-vous une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ? Oui Non

Avez-vous un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? Oui Non

Avez-vous un PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé) ? Oui Non

Avez-vous déjà bénéficié d'un aménagement d'épreuve ? Oui Non

Éducateur/éducatrice chargé.e du suivi

NOM : Prénom :

Mail : N° de téléphone :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une copie recto-verso du contrat d'apprentissage en cours (ou du dernier contrat)
 Une copie des bulletins scolaires de l'année en cours (ou de la dernière année de scolarité)

Merci de retourner ce dossier de candidature complet et dans les meilleurs délais :

- soit par mail à cfa.st-hilaire@educagri.fr
- soit par courrier à l'adresse suivante :

AgriPôle
Secrétariat du CFA-CFPPA,
400 route de Fougères
50600 LES LOGES-MARCHIS
☎ 02.33.91.02.29

